

### FÊTE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS

## Grande marche nationale le 3 mai à Montréal

LA FÊTE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS SERA L'OCCASION CETTE ANNÉE DE DÉMONTRER NOTRE DÉTERMINATION À SAUVER NOTRE SYSTÈME PUBLIC DE SANTÉ LORS D'UNE GRANDE MOBILISATION QUI AURA LIEU À MONTRÉAL LE 3 MAI PROCHAIN.



« **L**e ministre Couillard est passé maître pour calmer le jeu et éteindre les passions. Il laisse passer le temps et applique discrètement, à la pièce, un projet qu'il avait d'abord fait mine de rejeter en bloc publiquement. La population doit comprendre que notre système public de santé est en danger et qu'il faut réagir tout de suite pour le préserver », affirme le président de la FTQ, Michel Arsenault.

La FTQ invite donc ses affiliés à descendre dans la rue le 3 mai prochain pour

réitérer au gouvernement que la population du Québec rejette tout recours accru au secteur privé, aux assurances privées ou à l'introduction de tarifs ou de franchises comme solutions aux défis de notre réseau de santé.

### Un système public de santé : ce qu'on a de plus précieux au Québec!

« Il faut combattre le mythe de la prétendue efficacité supérieure du secteur privé. L'exemple de notre voisin, les États-Unis, et de tous les autres pays qui ont ouvert la porte au privé, nous démon-

tre clairement que privatiser le système de santé ne nous coûterait pas moins cher et ne serait pas plus efficace.

Nous ne voulons pas revivre les histoires d'horreur que le Québec a connues avant l'instauration de notre système public de santé. Ni celles que vivent présentement nos voisins américains avec une famille sur six qui n'a pas d'assurance-maladie et qui risque, à tout moment, de se retrouver à la rue.

Notre système actuel est un joyau que nous devons préserver et améliorer. Le gouvernement doit donner tous les moyens nécessaires au secteur public, notamment en améliorant l'organisation du travail pour en bonifier l'accès et le fonctionnement.

L'accessibilité à des soins de santé gratuits pour tous et l'universalité des soins de santé sont des valeurs qui nous tiennent à cœur. Il est essentiel que nous soyons dans la rue pour exiger de véritables solutions, qui respectent nos valeurs d'entraide et de solidarité », ajoute Michel Arsenault.

### Le privé en santé : une voie déjà tracée

Le rapport Castonguay en faveur d'une ouverture tous azimuts à la privatisation du système de santé a-t-il vraiment été mis sur les tablettes? Au lendemain de sa publication et au vu des réactions gouvernementales,

les médias en ont conclu qu'il avait tout simplement été rejeté du revers de la main.

Nous en doutons fortement. La voie préconisée par le groupe de travail Castonguay a déjà été tracée et plusieurs éléments sont en place: consentement à confier la gestion des Centres hospitaliers de soins de longue durée (CHSLD) à l'entreprise privée, multiplication des ententes du type de celle que l'Hôpital du Sacré-Cœur a conclue avec la clinique privée Rockland, ouverture pour l'élargissement de l'assurance privée à plus de cinquante interventions chirurgicales dévolues aux cliniques privées et aux médecins non participants, bilans de santé à 400 \$ pièce, etc.

Le dernier budget de la ministre Jérôme-Forget s'est d'ailleurs engagé à donner suite à certaines recommandations. Petit à petit, en sourdine, on assiste à un accroissement sans précédent du financement privé du système de santé. La perspective de voir disparaître plusieurs soins actuellement couverts par l'assurance-maladie pointe dangereusement à l'horizon, ce qui laisse présager un élargissement de la couverture pour l'assurance privée et un accroissement substantiel du coût des primes d'assurances.

**SUITE EN PAGE 3**

## À la FTQ, les régions c'est important!

COMME IL L'AVAIT PROMIS AU LENDEMAIN DE SON ÉLECTION, MICHEL ARSENAULT A DÉBUTÉ SA TOURNÉE DU QUÉBEC EN JANVIER DERNIER AFIN DE RENCONTRER LES MEMBRES DE LA FTQ ET, COMME IL L'A LUI-MÊME DIT, AFIN DE «PRENDRE LA TEMPÉRATURE DE L'EAU» DES DIFFÉRENTES RÉGIONS DE LA PROVINCE.

Ces rencontres sont également l'occasion pour le président de la FTQ de rappeler aux politiciens les demandes de la centrale pour venir en aide aux travailleuses et aux travailleurs touchés par les crises importantes qui affectent

le secteur manufacturier et celui de la forêt.

Michel Arsenault a rappelé que la FTQ a sonné l'alarme dès le début de 2005 pour convaincre le gouvernement fédéral de mettre la main à la pâte dans le secteur de la forêt et d'emboîter le pas sur Québec qui a consenti des efforts pour atténuer la crise.

« Steven Harper est insensible aux problèmes des travailleurs. Il ne comprend pas l'urgence de la situation et ses ministres ne font la job. Avec ses surplus importants, le gouvernement aurait dû mettre sur pied des programmes de formation pour les travailleurs qui perdent leur emploi et aider les familles

touchées. Pourtant, tout ce que le fédéral a sorti de son sac dans le dernier budget pour les travailleurs de la forêt, c'est un fonds non récurrent qui appor-

tera au Québec 220 millions de dollars sur trois ans», a fait valoir Michel Arsenault.

**SUITE EN PAGE 3**



La tournée au Saguenay - Lac-Saint-Jean a été l'occasion de visiter les travailleurs du garage du centre administratif d'Hydro-Québec à Chicoutimi. De gauche à droite : Yvan Tremblay, président du Conseil régional du Saguenay - Lac-Saint-Jean, Daniel Rouleau, mécanicien de garage et délégué syndical chez Hydro-Québec, Jean-Marc Crevier, conseiller régional, Yves Bergeron, mécanicien de garage chez Hydro-Québec et Michel Arsenault, président de la FTQ.

## SOMMAIRE

3

CONFLIT CHEZ PETRO-CANADA  
LA SAGA SE POURSUIT

5

PROFESSION :  
FEMME DE CHAMBRE



MARTINE DOYON

6

POLITIQUE D'ACHAT RESPONSABLE  
UN EXEMPLE CONCRET

7

LE 8 MARS CÉLÉBRÉ À TRAVERS LE QUÉBEC



MICHELÈS MASSE ET MICHELLE LAPORTE

10

MORT DE STEVE L'ÉCUYER

UNE SENTENCE INAPPROPRIÉE



MARTINE DOYON

12

LOCK-OUT AU JOURNAL DE QUÉBEC

UNE TOURNÉE PANCANADIENNE S'AMORCE



ANDRÉ PÉRIARD

# Tommy Hilfiger bafoue le droit à la syndicalisation



LE JOURNAL DE MONTRÉAL / ALFRED LANCIOT

DES MEMBRES DU CONSEIL DU QUÉBEC UNITE HERE (FTQ) ONT MANIFESTÉ, LE 31 JANVIER DERNIER, DEVANT UNE BOUTIQUE DE LA COMPAGNIE TOMMY HILFIGER À MONTRÉAL, AFIN DE DÉNONCER LES PRATIQUES ANTISYNDICALES DE L'EMPLOYEUR.

Les manifestants s'étaient enchaînés et bâillonnés de façon symbolique pour protester contre l'attitude de la compagnie Tommy Hilfiger envers les quelque 100 travailleurs et travailleuses du centre de distribution de Montréal qui tentent de se syndiquer.

## À l'encontre des lois du travail du Québec

Depuis l'été 2007, la direction de Tommy Hilfiger mène une véritable campagne antisyndicale en encourageant fortement les travailleurs à révoquer leur adhésion au syndicat et en harcelant les personnes présumées être des leaders syndicaux.

Le Conseil du Québec Unite Here (FTQ) a lancé une vaste campagne d'information à travers l'Amérique du Nord pour aviser les consommateurs des pratiques antisyndicales de la compagnie Tommy Hilfiger. Le Conseil du Québec Unite Here (FTQ), qui a déjà gagné d'importantes batailles similaires, entend poursuivre ses moyens de pression jusqu'à ce que les travailleurs soient syndiqués et que le harcèlement cesse.

**Bonne chance dans votre lutte!**

## VACANCES DE LA CONSTRUCTION 2008

### Rupture dans la tradition

La tradition des deux semaines de vacances de la construction, qui existe depuis plus de trente ans au Québec, sera brisée pour les deux prochaines années. En effet, suite aux dernières négociations dans l'industrie, sous prétexte de lutter contre les canicules, l'Alliance syndicale (CSN-CSD-International) a choisi de décaler les vacances de la construction d'une semaine plutôt que de faire appliquer les mesures adéquates pourtant prévues dans le Règlement sur la santé et la sécurité du travail en matière de contraintes thermiques.

Pourtant, les traditionnelles deux dernières semaines pleines de juillet permettaient une meilleure coordination et planification à long terme des différents intervenants, connexes ou non à l'industrie de la construction.

Nous vous informons, afin de permettre à tous de planifier la période estivale, que les vacances de la construction auront lieu du 20 juillet au 2 août 2008 inclusivement.

## À vos plumes... virtuelles!

Récemment, deux pétitions en ligne ont été lancées par des instances du Syndicat canadien de la fonction publique au Québec

Pour une information de qualité **Signez!**

(SCFP). La première est une initiative du secteur des communications du SCFP qui a produit un *Manifeste pour une information de qualité*. Ce document bref, clair et bien documenté, est un plaidoyer contre la concentration de la presse et pour une diversité des voix dans le monde de l'information. Il s'agit là d'une préoccupation citoyenne qui dépasse le simple cadre de la défense des conditions de travail des artisans des salles de nouvelles. La pluralité des sources d'information est l'un des fondements d'une véritable vie démocratique

et d'un sain débat d'idées dans notre société. Nous vous invitons à appuyer ce manifeste et à demander à vos mem-

bres d'en faire autant. Pour le signer, rendez vous au [www.pouruneinformationdequalite.com](http://www.pouruneinformationdequalite.com). Vous pouvez aussi y accéder via le site du SCFP-Québec ([www.scfp.qc.ca](http://www.scfp.qc.ca)).

D'autre part, le syndicat local représentant les quelque 2300 employés de soutien de l'UQAM et les trois autres organisations syndicales de cette institution viennent de mettre en ligne la pétition *Moi j'appuie l'UQAM!*, que

vous pouvez signer sur le site [www.jappuieluqam.org](http://www.jappuieluqam.org). Aux prises avec une grave crise financière provoquée par les dérives de projets immobiliers et le sous-financement chronique de l'université, la communauté de l'UQAM s'inquiète de l'avenir de cette institution unique. Les syndiqués et les étudiants de l'UQAM vivent sous la menace d'un plan de redressement et craignent des coupes féroces dans les programmes, les cours offerts, la recherche et le personnel.

Les organisations syndicales refusent que les employés et les étudiants paient la note pour les erreurs, les égarements et les investissements imprudents de l'administration de l'UQAM qui a cru un temps dans les mirages des partenariats public-privé (PPP).

MOI, j'appuie l'UQAM!  
(appui en ligne)

## Les travailleurs et la population de Chibougamau bloquent les routes

Excédés par l'inaction du gouvernement face à la pénurie de bois pour alimenter l'entreprise Chibougamau, les travailleurs et la population de Chibougamau ont bloqué les deux routes donnant accès à la ville les 4 et 10 mars dernier. Les travailleurs, membres de la section locale 8644 du Syndicat des Métallos (FTQ), ont demandé une rencontre d'urgence avec le premier ministre du Québec, Jean Charest.

« C'est la survie d'une communauté de 7 500 habitants et de son gagne-pain qui est en jeu », ont déclaré Stéphane Desgagné et Bruno Marceau, respectivement permanent et président de la section locale 8644 du Syndicat des Métallos (FTQ).

Les travailleurs et la population veulent que le ministre Béchard prenne des engagements fermes sur l'approvisionnement de l'entreprise alors que ce dernier se défile en prétendant ne pas disposer des calculs actualisés de la capacité d'approvisionnement. Ce qui a été remis en question publiquement.

Le blocus s'appliquait aux camions qui transportent du matériel vers le chantier d'Eastmain et à tous les sous-traitants. Cependant, la circulation est demeurée fluide pour les citoyens et les citoyennes. Ce geste a été entériné par une assemblée de



près de 2 000 personnes de Chibougamau lors d'un rassemblement tenu avant le début des moyens de pression.

Les travailleurs et la population, qui veulent obtenir l'équité avec les autres régions du Québec, comptent intensifier leurs moyens de pression aussi longtemps qu'ils n'auront pas des signaux clairs que la situation va changer.

## Le Monde ouvrier

DEPUIS 1916

Journal de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Président  
Michel Arseneault  
Secrétaire général  
René Roy

565, boulevard Crémazie Est  
Bureau 12100  
Montréal (Québec) H2M 2W3  
Téléphone: 514 383-8000  
Télécopie: 514 383-8001  
Courriel: [ftq@ftq.qc.ca](mailto:ftq@ftq.qc.ca)  
Portail FTQ: [www.ftq.qc.ca](http://www.ftq.qc.ca)

Rédactrice en chef  
Isabelle Gareau

Collaboration  
Benoît Lapointe (Comité de défense des droits des gays et lesbiennes); Maude messier (Comité des jeunes); Gilles Chapadeau (CRFTQ Abitibi-

Témiscamingue); Carole Clément (CRFTQ Montérégie); Francine Burnonville (CRFTQMM); Daniel Mallette (Métallos); Marie-Andrée L'Heureux (SCEP); Alexandre Boulerice (SCFP); Monique Audet, Louis Cauchy, Isabelle Coulombe, Laurence De La Sablonnière, Jean Dussault, Robert Demers, Daniel Demers, Denise Gagnon, Jean Laverdière, Lola Le Brasseur, Atim León, Sylvie Lépine, FTQ.

Graphisme Anne Brissette

Photos Clément Allard, Greg Carroll, Gilles Chapadeau, Serge Croteau, Martin Daudelin, Martine Doyon, Denise Gagnon, Isabelle Gareau, Journal de Montréal / Alfred Lancôt, André Laplante, Jean Laverdière, Martin Lebeau, Diane Morin, Louise O'Malley, André Périard, Marguerite Rondeau.

Illustrations Anne Brissette, Michèle Masse, Marc Mongeau, Claire Senneville.

Abonnement et changement d'adresse  
[jmartin@ftq.qc.ca](mailto:jmartin@ftq.qc.ca)

Produit par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Litho Acme.

Expédié par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Kopel.

Tirage  
53 000 exemplaires

Toute reproduction totale ou partielle des articles est permise, et même encouragée, à condition d'en indiquer la source.

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0700-8783



## COUPON D'ABONNEMENT GRATUIT

Nom		
Prénom		
Syndicat ou organisme		Section locale
Adresse		
Ville	Province	Code postal
Employeur		
Téléphone Travail ( ) poste		Résidence ( )
Courriel		
Nombre d'exemplaires		

Cette tournée, qui a débuté par la ville de Sept-Îles, s'est poursuivie au cours des dernières semaines dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de Montréal et de l'Estrie.

### Abitibi-Témiscamingue : une région particulièrement touchée par la crise de l'emploi

Michel Arsenault s'est rendu dans le Nord-Ouest québécois les 5 et 6 février dernier. Il s'est d'abord arrêté à Lebel-sur-Quévillon, où il a pu échanger avec les 250 travailleurs et travailleuses de Domtar en lock-out depuis plus de 26 mois et les assurer de la solidarité de la FTQ dans le conflit qui les oppose à Domtar. Il a également participé à une rencontre avec les autorités municipales.

À Rouyn-Noranda, Michel Arsenault a eu la chance de rencontrer les nombreux militants et militantes venus échanger avec lui, en plus de participer à un point de presse au cours duquel il a abordé plusieurs enjeux régionaux, ainsi que le dossier de la santé. Il a aussi formellement demandé à Domtar de se conduire en bon citoyen corporatif et de s'asseoir avec le syndicat local pour trouver des moyens d'assurer la relance de l'usine.



De passage en Abitibi-Témiscamingue, dans le cadre de sa tournée du Québec, Michel Arsenault a rencontré des travailleurs en lock-out de l'usine Domtar à Lebel-sur-Quévillon. De gauche à droite : le directeur québécois du SCEP, Michel Ouimet, Pierre-Éric Trudel, travailleur en lock-out, Gilles Audette, conseiller politique à la FTQ, Michel Arsenault, président de la FTQ, Renaud Gagné, vice-président du SCEP pour le Québec, Daniel Moses et Rémy Lalancette, travailleurs en lock-out.

### Des centaines de militants rencontrés au Saguenay - Lac-Saint-Jean

Les 26 et 27 février, Michel Arsenault s'est rendu dans la région du Saguenay - Lac-Saint-Jean-Chibougamau-Chapais. Ces deux journées ont été l'occasion de discuter avec les travailleurs et les travailleuses des préoccupations régionales au chapitre de l'économie, de l'emploi et du développement.

### Rencontre au Cercle de presse du Saguenay

Au Saguenay - Lac-Saint-Jean, Michel Arsenault a rencontré les représentants des médias au Cercle de presse du Saguenay pour traiter des questions touchant la région, mais également des enjeux auxquels font face les Québécois au lendemain du budget fédéral et du dépôt du rapport Castonguay sur la santé.

Plus largement, le président de la FTQ milite pour une intervention accrue du gouvernement dans l'économie, pour que les investissements de nos institutions financières comme la Caisse de dépôt, Investissement Québec et la SGF servent à créer ou maintenir des emplois au Québec.

La tournée du président de la FTQ se poursuit. Pour en savoir plus, consultez les nouvelles régionales sur le portail Internet de la FTQ : [www.ftq.qc.ca](http://www.ftq.qc.ca)



Lors de sa tournée au Saguenay - Lac-Saint-Jean, Michel Arsenault et le conseiller régional Jean-Marc Crevier en ont profité pour rencontrer les travailleurs en grève (TCA-Québec) de l'usine SCEPTER Aluminium à Arvida.

## LOCK-OUT À LA RAFFINERIE DE PETRO-CANADA

### Achetez votre gaz ailleurs !

Dans un geste de solidarité envers les lockoutés de la raffinerie Petro-Canada dans l'est de Montréal, la FTQ a lancé un appel à tous ses syndicats affiliés les invitant à ne plus faire de ravitaillement d'essence aux stations Petro-Canada.

La FTQ invite les personnes intéressées à aider les travailleurs en lock-out à transmettre leurs dons par chèque libellé comme suit : SCEP-section locale 175, à l'adresse suivante : SCEP-section locale 175, Case postale 447, Succursale Pointe-aux-Trembles, Montréal (Québec) H1B 5P3

Une centaine de personnes ont manifesté le 11 février dernier devant Petro-Canada à l'angle des rues De Lorimier et De Maisonneuve à Montréal. Cette manifestation a été organisée à la suite de la divulgation du rapport de deux inspecteurs du ministère du Travail qui ont confirmé l'utilisation de 26 scabs par la pétrolière.



### Rappel du conflit

Les quelque 260 travailleurs de la raffinerie Petro-Canada dans l'est de Montréal ont été mis en lock-out le 17 novembre 2007. Depuis ce temps, ce sont les 130 employés-cadres qui opèrent les installations, jour et nuit, 7 jours sur 7. Les salariés de Petro-Canada sont sans contrat de travail depuis le 1<sup>er</sup> février 2007. Les points d'achoppement se situent à deux niveaux : au national, alors que la compagnie refuse de respecter le règlement modèle négocié ailleurs au pays avec les autres pétrolières et au niveau local, alors que Petro-Canada tente d'enlever une série de droits acquis.

### Dernière nouvelle

Au moment d'aller sous presse, les parties sortaient d'un blitz de négociation qui n'a malheureusement rien donné en raison de l'intransigeance de la partie patronale. En effet, Petro-Canada refuse de retirer ses nombreuses demandes de concessions alors que le syndicat a offert de régler en retirant ses demandes pour conserver le statu quo.

## D'un budget fédéral carrément inacceptable à un autre budget, québécois, limite

« Avec un surplus de 13 milliards de dollars, on aurait pu s'attendre à l'injection massive de capitaux pour les travailleurs âgés qui ont perdu leur emploi, pour la formation et la réorientation des travailleurs plus jeunes, pour compenser les conséquences de la force de la devise canadienne et les coûts inflationnistes de l'énergie. Ce budget fédéral est inacceptable », a estimé le secrétaire général de la FTQ, René Roy.

La FTQ déplore par ailleurs l'absence de boni-

fications au régime de l'assurance-emploi quant à son accessibilité alors qu'une proportion élevée des cotisants à ce régime ne peuvent se qualifier pour des prestations. Insensible, le gouvernement applique aveuglément la plus grande part des surplus du régime au paiement de la dette.

### Tout juste la note de passage à Québec

« Une série de petits pas dans la bonne direction. Le gouvernement vise les bon-

nes cibles, malgré le peu de moyens disponibles. » C'est ainsi que Michel Arsenault a qualifié le dernier budget Jérôme-Forget tout en saluant particulièrement la création d'un Fonds du patrimoine minier et d'un Institut national des mines, une demande de la centrale afin d'assurer notamment la formation de travailleurs issus du secteur forestier pour occuper les emplois disponibles dans un secteur minier en pleine expansion.

### GRANDE MARCHÉ À MONTRÉAL / SUITE DE LA PAGE 1

La campagne de la FTQ pour des solutions publiques aux problèmes d'accès à la santé — de pair avec celles d'organisations toujours plus nombreuses — va bon train : à ce jour, notre pétition a recueilli quelque 35 000 signatures. Notre vidéo, disponible sur Internet (site FTQ et You Tube), a été visionnée par des milliers de personnes. Tous et toutes, sans exception, en reconnaissent la qualité et le bien-fondé.

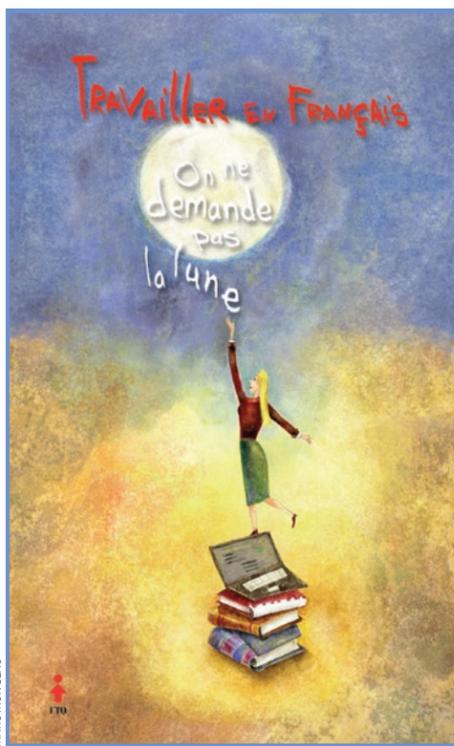
L'action doit se poursuivre. La mise en application du rapport Castonguay nous amènerait directement dans la voie du système américain, malgré tout ce qu'on veut nous faire croire. Il faut stopper cette lancée avant l'hémorragie. Conti-

nuez à faire circuler et à faire signer par le plus grand

nombre la pétition disponible au [www.ftq.qc.ca](http://www.ftq.qc.ca)



Au lendemain de la divulgation du rapport Castonguay, quelques centaines de militants syndicaux, étudiants ou membres de groupes communautaires, ont manifesté au centre-ville de Montréal pour s'opposer aux recommandations du rapport Castonguay.



## Du nouveau au Service de la francisation

Vous pouvez vous procurer la nouvelle affiche du Service de la francisation de la FTQ en communiquant avec Serge Roy du Service de l'imprimerie au 514 858-4405 ou par courrier électronique à l'adresse : [sroy@ftq.qc.ca](mailto:sroy@ftq.qc.ca)

## LES COLLECTIFS D'ENTRAIDE

# Une pratique syndicale qui mise sur la force du groupe

LE COLLECTIF D'ENTRAIDE EST UN LIEU D'EXPRESSION DE LA SOUFFRANCE ET DE LÉGITIMATION DE CETTE SOUFFRANCE PAR LES PAIRS. IL S'AGIT DE RECONNAÎTRE CE QU'ON VIT COMME HUMAIN ET FAIRE ENSEMBLE UNE MEILLEURE ANALYSE DU VÉCU.

**S**ans la solidarité collective, une personne ne peut compter que sur ses propres forces pour protéger sa santé physique et mentale, ce qui constitue une tâche épuisante. La mise en commun des problématiques vécues permet de rechercher des solutions, de s'assurer du support de ses pairs et d'éviter une individualisation des problèmes de société.

### Réagir ensemble

Le collectif vise aussi à lutter contre un certain fatalisme et à renverser le rapport de passivité face aux événements qui semblent nous dépasser. Les travailleurs et les travailleuses se préparent à résister et à réagir ensemble. On vise autant à répondre à la détresse occasionnée par une fermeture que par une mise à pied, une réorganisation, une vente d'entreprise. Le collectif peut aussi s'appliquer lorsque la détresse est causée par un accident de travail grave, un retour au travail après une longue absence, la violence physique et psychologique ou un suicide dans une équipe. Bref, on organise un collectif d'entraide lorsque le climat de travail est malsain et qu'il est important que les gens se parlent.

### Une souffrance entendue

La souffrance qui s'exprime dans les collectifs comporte différentes dimensions. Mais l'insécurité face à l'avenir est celle qui génère les plus grandes angoisses : peur du vide, peur de l'exclusion, désespérance et inquiétude pour le futur des enfants, par exemple.



Une jeune secrétaire en attente de relocalisation avait été « dépossédée » de ses dossiers. Elle devait faire face à l'agressivité de ses consœurs qui avaient « hérité » de ses tâches mais, en plus, elle devait garder le silence à la maison où son conjoint sans emploi comprenait mal qu'elle ne soit pas satisfaite d'en avoir un. La rencontre avec d'autres personnes vivant la même situation lui a permis enfin de dire sa souffrance et d'être entendue.

Il faut adapter l'intervention à des sources de stress et de frustrations diverses et nombreuses, à la culture de chaque milieu, à des formes de gestion et de leadership variables. La collaboration des gestionnaires n'est pas toujours empressée et le manque d'argent sert souvent de prétexte pour refuser une intervention dont on craint la portée. Cependant, une fois engagées dans le processus, la plupart des directions sont sensibles à la baisse de tension dans le milieu de travail et aux solutions identifiées pour continuer à travailler et à vivre ensemble.

Pour en savoir plus, contactez la personne responsable du réseau des délégués sociaux et déléguées sociales de votre Conseil régional.

# MISSION EN HAÏTI

## Vulnérabilité et privatisations sauvages : un mélange explosif

EN JANVIER DERNIER, LA FTQ ORGANISAIT, À PORT-AU-PRINCE EN HAÏTI, UN IMPORTANT FORUM SUR LE DIALOGUE NATIONAL DANS LE CADRE DE SON PARTENARIAT AVEC UNE DIZAINE D'ORGANISATIONS SYNDICALES HAÏTIENNES DES SECTEURS DE LA SANTÉ, DE L'ÉNERGIE, DES COMMUNICATIONS, DES POSTES ET DU TRANSPORT.



Forum sur le dialogue national à Port-au-Prince les 28 et 29 janvier derniers.

**L**eurs vis-à-vis québécois, les TCA, le SCEP, le SCFP (secteur santé et Hydro-Québec), le STTP et l'ONG Plan Nagua, ont également participé à ce Forum. Ce projet s'inscrit dans la continuité des actions de solidarité de la FTQ en Haïti et consiste à soutenir le mouvement syndical haïtien en construction pour instaurer un véritable dialogue social dans le pays.

La situation politique et économique difficile, conjuguée au déficit démocratique et aux catastrophes dites naturelles des dernières années, font en sorte de maintenir ce pays dans une extrême pauvreté dans notre hémisphère occidental.

Au plus fort de la dernière crise politique et sociale, et malgré l'embargo des Nations Unies et du Canada, la FTQ a toujours maintenu son programme de coopération en Haïti avec le support de Plan Nagua.

### Privatisations sauvages

À l'issue du dernier Forum, des besoins criants relatifs à la reconnaissance syndicale et à la formation de la main-d'œuvre ont été identifiés par les personnes participant à cette rencontre. Haïti est victime d'une vague de privatisations sans précédent. Par exemple, la délégation québécoise a rencontré des centaines de travailleurs

et de travailleuses comptant plusieurs années de service à la compagnie de téléphone (Téléco) littéralement jetés à la rue sans accompagnement ni compensation équitable.

De plus, les sommes versées par les salariés à la caisse de retraite et d'assurances n'ont tout simplement pas été versées par l'employeur depuis de nombreuses années! D'autres secteurs sont dans la mire des entreprises privées : l'électricité, les postes, les assurances et autres services publics, ce qui fait de cette population vulnérable un laboratoire de choix pour le développement des politiques néolibérales que nous combattons ici. La situation devient explosive.

### Création d'emploi et « dumping social »

Des emplois précaires se créent dans les zones franches par centaines à un salaire de 2 \$ et moins par jour. Les syndicats demandent que le Code du travail soit réformé depuis près de 15 ans, sans succès. Pourtant, les États-Unis ont réussi à conclure avec Haïti une loi spéciale (la Loi Hope) qui permet de faire fabriquer des vêtements à moindre coût. Certains demandent une deuxième version de cette

loi pour élargir ces pratiques à d'autres secteurs.

Les syndicats haïtiens ont une grande confiance en la FTQ parce qu'elle ne les a jamais abandonnés et parce que plusieurs de leurs concitoyens sont membres de la centrale ici.

« Nous devons poursuivre et élargir nos partenariats pour donner un sens véritable au développement durable et à la solidarité afin de soutenir le mouvement syndical haïtien en construction », déclare Denise Gagnon, directrice du Service de la Solidarité internationale à la FTQ et responsable de cette mission.

## À vos agendas!

Les 25 et 26 juin prochain, la FTQ tiendra un colloque sur les droits fondamentaux du travail. La participation d'une délégation de syndicalistes africains à cet événement promet des échanges très intéressants sur cette question. De l'information supplémentaire vous parviendra sous peu. Surveillez le portail Internet de la FTQ pour en savoir davantage : [www.ftq.qc.ca](http://www.ftq.qc.ca)

## HAÏTI : FAITS ET CHIFFRES :

### Indicateurs de développement humain (PNUD)

Population	8,6 millions de personnes
Revenu national brut par habitant	450 \$ US par année (2006)
Développement humain (IDH)	146 <sup>e</sup> sur 177 pays (2005)
Espérance de vie à la naissance	59,5 ans (2005)

Source : [http://hdr.undp.org/en/media/hdr\\_20072008\\_fr\\_indictables.pdf](http://hdr.undp.org/en/media/hdr_20072008_fr_indictables.pdf)  
Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008

# Des femmes de chambre... et d'exception!

PLUS DE UN DEMI-MILLION DE MEMBRES, C'EST PLUSIEURS MILLIERS DE CORPS D'EMPLOI DIFFÉRENTS. DES HOMMES ET DES FEMMES QUI TRAVAILLENT DANS DES USINES, DES BUREAUX, DES MAGASINS, DES ENTREPÔTS, DES HÔPITAUX, SUR DES CHANTIERS DE CONSTRUCTION, DANS LES AIRS, SUR MER, LES DEUX PIEDS SUR TERRE.

DANS CETTE CHRONIQUE, LE MONDE OUVRIER VOUS FAIT DÉCOUVRIR QUELQUES-UNS DE CES MÉTIERS À TRAVERS DES RENCONTRES SUR LE TERRAIN AVEC LEURS ARTISANS.

Elles sont plusieurs milliers au Québec. Vous les croisez dans les corridors d'hôtels lors de vos vacances ou encore de vos voyages d'affaires. Pour la très grande majorité d'entre elles, le Québec est leur pays d'adoption. Elles sont originaires de partout dans le monde, mais principalement de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud.

Le Monde ouvrier est allé rencontrer quelques-unes de ces femmes à l'hôtel Sofitel dans le centre-ville de Montréal. Un hôtel cinq étoiles

qui accueille une clientèle internationale dans lequel près de quarante femmes de chambre s'affairent du lever au coucher du soleil pour assurer le confort de la clientèle.

La journée typique d'une femme de chambre débute à 8 h le matin par un rassemblement où on leur assigne les feuilles de rapport pour les 13 chambres qu'elles auront à faire avant 17 h. Deux pauses au cours de la journée et la demi-heure pour dîner, le métier de femme de chambre n'est pas de tout repos.

Femme de chambre et déléguée syndicale, Maira Lebrón, originaire de la République dominicaine, parle de son métier et surtout de ses collègues avec des pétilllements dans les yeux. «Les plus grandes qualités d'une femme de chambre sont sans contredit l'honnêteté, la discrétion et le sens des responsabilités. Nous devons aimer notre travail. Ici, on voit tout, on sait tout, mais on ne dit rien!».

En plus d'être déléguée syndicale de son unité, Maira est présidente du syndicat de l'hôtel qui regroupe 160 membres. Le premier jeudi de chaque mois, elle est libérée pour assumer ses tâches syndicales. C'est dans

ce bureau que les membres viennent discuter avec elle. Elle profite aussi souvent de ses pauses du matin et de l'après-midi pour venir faire un petit tour dans le bureau syndical pour rencontrer ses collègues. Depuis la signature de la dernière convention collective, le syndicat s'occupe aussi de la souscription au Fonds de solidarité de la FTQ pour ses membres. «C'est très avantageux pour eux et ils sont souvent très réticents à faire retirer à la source des sommes d'argent. Il est donc important de prendre le temps de bien leur expliquer les avantages de souscrire au Fonds de solidarité», affirme Maira.



Maira Lebrón est ici accompagnée de Daysi Lopez qui travaille au département de la buanderie depuis presque cinq ans.

Quand elles entrent dans une chambre, les femmes de chambre s'occupent d'absolument tout, de la literie à la

réparation des équipements. Ce sont elles qui assurent le suivi avec les autres départements, tels l'entretien technique, le service aux chambres, etc.

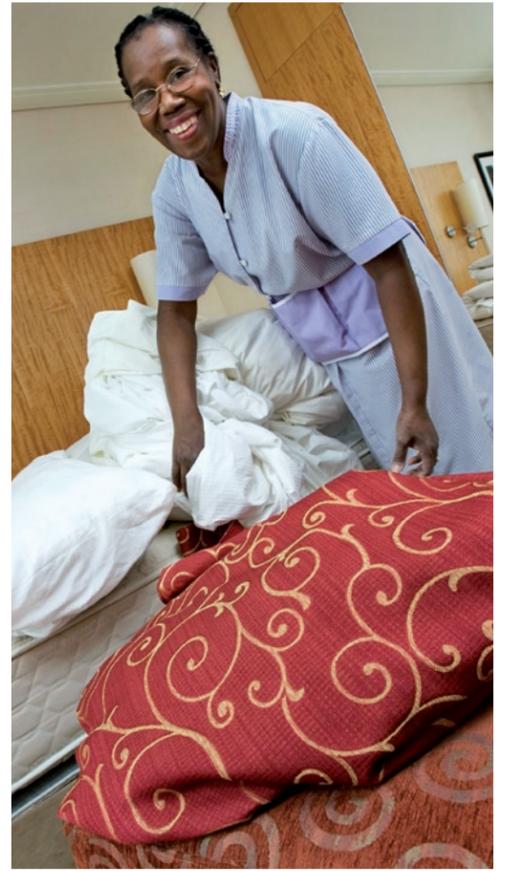
Maggy Azard, originaire de Port-au-Prince en Haïti, travaille dans l'hôtellerie au Québec depuis 30 ans et à l'hôtel Sofitel depuis cinq ans.

Maggy vérifie les ampoules de la lampe du bureau. La télévision, télécommande, les tiroirs des commodes, tout est passé au peigne fin.

Un merci particulier à Jean-Yves Couture, permanent syndical pour la section locale 9400 du Syndicat des Métallos, qui nous a permis de

rencontrer ces travailleuses passionnées et passionnantes.

Ci-dessous, Maggy Azard.



PHOTOS MARTINE DOYON

## CHRONIQUE À LA FTQ, TOUT LE MONDE EST IMPORTANT !

**Le Monde ouvrier vous présente des portraits de femmes et d'hommes venus d'ailleurs qui parlent une langue commune... la solidarité.**

### De Beyrouth à Hochelaga-Maisonneuve

De 1975 à 1990, le Liban a connu de profonds bouleversements; le pays a été en proie à une guerre civile. C'est dans ce contexte que les parents de Odette Saroufim décident de venir s'établir à Montréal, d'une part pour fuir la guerre, et d'autre part pour offrir à leurs deux filles une vie meilleure. Le Québec et le Liban étant liés par la francophonie, notre province leur apparaît alors comme une terre d'accueil idéale.

Odette est adolescente lorsqu'elle débarque à Montréal en 1991 et que ses parents, tous deux comptables agréés, s'installent dans le quartier Hochelaga-

Maisonneuve. Souhaitant s'intégrer le plus rapidement possible, ils choisissent ce quartier où la présence d'immigrants de même origine qu'eux est plutôt rare. Au fait, ils sont à peu près les seuls Libanais du quartier.

La démarche d'intégration n'est pas facile pour les parents qui sont confrontés à la pénible expérience de la reconnaissance de leurs diplômes. Madame Saroufim a plus de chance que son mari; elle est embauchée par une banque tandis que monsieur doit se résoudre à accepter un emploi de chauffeur de taxi.

Pour Odette, inscrite comme étudiante à l'École secondaire Eulalie-Durocher, les études se passent bien. Elle est cependant confrontée pour la première fois de sa vie à la manifestation de remarques à connotation raciste. Comme elle le dit, «c'était surtout de l'ignorance; personne ne savait où se trouvait le Liban, on pen-

sait même que les Libanais se déplaçaient à dos de chameau.»

Aujourd'hui, titulaire d'un diplôme universitaire en enseignement du français, Odette travaille chez Gaz Métro depuis 5 ans, où elle exerce la fonction de commis dans le service du marketing tout en complétant le soir sa maîtrise en traduction. Faut dire que Odette parle couramment quatre langues : le français, l'anglais, l'espagnol et l'arabe.

### La piqûre syndicale

Membre de la section locale 463 du Syndicat des employées et employés professionnels et de bureau (SEPB), qui représente quelque 500 membres, Odette est une militante que l'on retrouve au comité de la santé et de la sécurité du travail ainsi qu'au comité des jeunes de son syndicat. De plus, elle se prépare à suivre une formation pour devenir déléguée sociale.

Odette avoue qu'elle ne connaissait rien du syn-

dicalisme avant de travailler chez Gaz Métro. «Après avoir passé cinq années à travailler dans un milieu syndiqué, de souligner Odette, on se rend compte que les bonnes conditions de travail dont on bénéficie aujourd'hui sont en grande partie obtenues par l'action syndicale.» Elle cite notamment la semaine de quatre jours.

Quand on demande à Odette ce qui l'a amenée à s'impliquer avec autant d'ardeur, elle répond : «C'est un collègue de travail qui m'a sensibilisée. J'ai d'abord été frappée par l'ouverture d'esprit des collègues syndiqués. En m'impliquant, j'ai découvert que l'on peut agir sur notre vie au travail. Pour moi, c'est cela faire la différence. C'est aussi un merveilleux moyen de se réaliser, j'ai grandi en tant que personne. Je me sens utile; je comprends les besoins de mon milieu de travail. M'impliquer a donné une



Odette Saroufim

nouvelle dimension à mon travail. Je sens que je fais partie d'un mouvement de solidarité et d'entraide dans la vie de travail.»

Au cours de notre entrevue, Odette fait le parallèle entre la coopération internationale, domaine qui la passionne, et le syndicalisme dont elle a maintenant la piqûre. Pour elle, les deux domaines ont comme valeurs fondamentales l'entraide, la coopération et la solidarité.

Odette est l'exemple de cette jeunesse immigrante que l'on souhaite voir militer avec nous : de la compétence, de l'intelligence et la volonté d'améliorer le sort des travailleurs et des travailleuses.

ISABELLE GARREAU

## S'IMPLIQUER AUPRÈS DES JEUNES

# Un projet mobilisateur pour la relève syndicale

RENCONTRER LES JEUNES EN MILIEU SCOLAIRE ET DISCUTER AVEC EUX DU MOUVEMENT SYNDICAL, TELLE EST LA SOURCE DE MOTIVATION DES PARTICIPANTS ET DES PARTICIPANTES À LA FORMATION *S'IMPLIQUER AUPRÈS DES JEUNES*, QUI S'EST TENUE LES 4 ET 5 MARS DERNIERS À LA FTQ.

Le programme *S'impliquer auprès des jeunes* vise à susciter une prise de conscience, chez les adolescents et les adolescentes, de l'existence des syndicats, de leur mission et de leur rôle dans la société québécoise. À l'heure où la plupart des syndicats sont préoccupés par la question de la relève, l'enthousiasme que suscite ce programme constitue une véritable force en action, un outil considérable pour sensibiliser les jeunes et démystifier le syndicalisme. En ce sens, il s'agit d'une excellente vitrine pour le mouvement syndical.

Il convient aussi de rappeler qu'au dernier congrès de la FTQ, les membres délégués ont adopté des résolutions reflétant la volonté d'aller de l'avant avec le programme *S'impliquer auprès des jeunes*. D'ailleurs, certains syndicats ont déjà annoncé leurs couleurs en libérant des journées afin de permettre aux militants et aux militantes d'aller rencontrer les jeunes dans les écoles secondaires et les centres professionnels.

Pour le comité des jeunes de la FTQ, le programme *S'impliquer auprès des jeunes* est un dossier prioritaire: la pérennité du projet est essentielle afin que des interventions coordonnées et systématisées soient faites dans les milieux scolaires. Véritable projet mobilisateur, la formation a attiré un nombre important de participants, principalement des jeunes militants et militantes.



SERGE CROTEAU

## Pour que la solidarité vive

LE 25 FÉVRIER DERNIER, LA FTQ ET LE FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ ACCUEILLAIENT, POUR UNE JOURNÉE, UN GROUPE DE PERSONNES IMMIGRANTES QUI VENAIENT DE TERMINER UNE FORMATION AUPRÈS DU CLUB DE RECHERCHE D'EMPLOI MONTRÉAL CENTRE-VILLE (CREMCV). IL APPARAÎT IMPORTANT POUR LA FTQ ET LE FONDS QUE LES NOUVEAUX ARRIVANTS SOIENT BIEN INFORMÉS DE L'IMPORTANCE DU MOUVEMENT SYNDICAL DANS LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE.

La journée a débuté par une présentation portant sur le rôle du mouvement syndical animée par André Leclerc. Par la suite, le groupe a visité les ateliers de l'entreprise Pratt & Whitney et rencontré des employés et des gestionnaires. La FTQ remercie le confrère Serge Dupont, président de la section locale 510 du Syndicat des travailleurs canadiens de l'automobile (TCA-Québec) pour avoir rendu possible cette rencontre.



JEAN-SÉBASTIEN COSSETTE

## L'homosexualité n'est pas une maladie

C'EST SUR CE THÈME QUE SERA SOULIGNÉE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE LE 17 MAI PROCHAIN. MIS EN PLACE PAR LA FONDATION ÉMERGENCE, CET ÉVÉNEMENT RASSEMBLEUR, DEvenu UNE TRADITION, EST UNE INVITATION À COMBATTRE TOUTE DISCRIMINATION ENVERS LES GAIS ET LESBIENNES.

Cette année, la campagne mettra l'accent sur les questions de santé des gais et des lesbiennes qui, à l'instar de tout autre citoyen et citoyenne, doivent recevoir des services de santé **dépourvus de toute forme de discrimination**. Le Comité des gais et lesbiennes de la FTQ s'associe à la Fondation Émergence et vous invite à souligner cette journée. Des

dépliants explicatifs, que le comité vous propose de distribuer dans vos milieux de travail, seront envoyés à tous les affiliés.

### Invitation

Lors du dernier congrès de la FTQ, une résolution a été votée afin que les syndicats affiliés délèguent des représentants ou représentantes au comité pour la défense des droits des gais et lesbiennes de la FTQ. Le comité s'est donné un plan d'action pour les prochaines années, dont une plus grande visibilité de la FTQ dans les instances nationales et internationales qui travaillent à la défense des droits des gais et lesbiennes. Il y a encore beaucoup de travail à accomplir. Nous avons donc besoin de votre appui afin de rendre nos milieux de travail plus équitables pour tous. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Esther Désilets, conseillère à la FTQ, au 514 383-8017.



## POLITIQUE D'ACHAT RESPONSABLE Le SEPB-Québec passe à l'action



LORS DE SON DERNIER CONGRÈS, EN OCTOBRE 2006, LE SYNDICAT DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS PROFESSIONNELS-LES ET DE BUREAU (SEPB-QUÉBEC) ADOPTAIT UNE POLITIQUE D'ACHATS ÉTHIQUES S'APPLIQUANT À SON MATÉRIEL PROMOTIONNEL.

Par cette politique, le SEPB s'engage à acheter du matériel fabriqué par des entreprises syndiquées et situées au Canada, dans la mesure du possible, ainsi qu'à exiger de ses fournisseurs et fabricants le respect de critères faisant référence aux droits du travail et aux

droits humains. Du même coup, le syndicat invite ses sections locales à adopter une politique d'achat responsable (PAR) dans leur milieu de travail.

### Gros plan sur une démarche responsable et solidaire...

C'est en participant à la Coalition québécoise contre les ateliers de misère (CQCAM) qu'émerge l'idée de l'achat responsable comme une réponse pertinente aux ateliers de misère ainsi qu'aux abus subis par des travailleurs et des travailleuses d'ailleurs et d'ici. Les responsables du Comité d'action sociale et politique (CASP) décident de prendre en main ce dossier et de sensibiliser leurs membres.

Le travail d'information et de mobilisation des membres a favorisé le dépôt d'une résolution sur l'achat responsable, basée sur les critères de l'Organisation internationale du travail (OIT). Si tous sont d'accord avec une action sur l'achat responsable, les moyens privilégiés provoquent plusieurs discussions et débats.

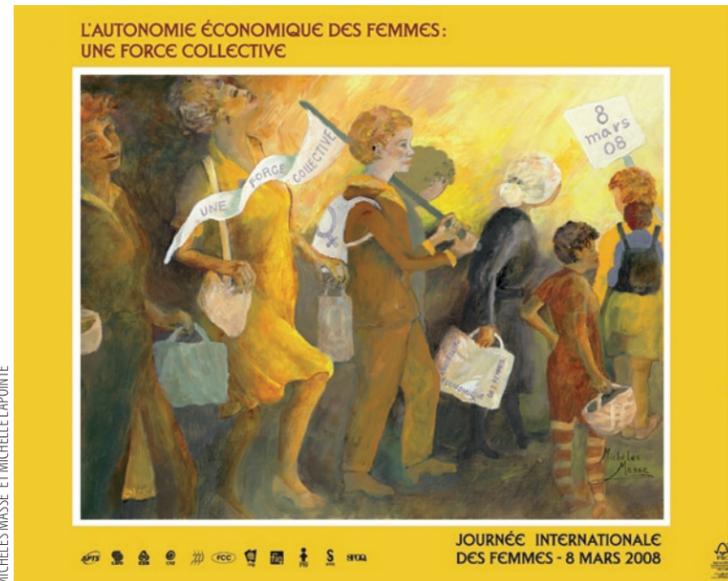
Pourquoi ne pas adopter une pratique d'achat local? Où allons-nous nous approvisionner? Pourquoi insister sur tel critère plutôt qu'un autre? Malgré les nombreuses questions, l'intérêt de l'achat responsable est confirmé par les membres et la politique d'achat éthique est adoptée.

Dans les faits, la politique du SEPB a changé peu de choses dans les pratiques du syndicat. En effet, l'achat responsable était déjà une pratique présente au syndicat, notamment avec l'achat de café équitable, et reste intimement lié aux valeurs syndicales.

Le CASP s'occupe maintenant du suivi de la politique: s'assurer de son respect par les fournisseurs et de son efficacité. Mentionnons que le CASP du SEPB poursuit également son implication à la CQCAM qui a développé, au fil du temps, une grande expertise sur la question de l'achat responsable. La Coalition invite tous les syndicats à adopter une PAR.

Pour en savoir plus, contactez la Coalition québécoise contre les ateliers de misère au 514 383-2266.

# L'autonomie économique des femmes : toujours un objectif collectif!



L'AUTONOMIE ÉCONOMIQUE DES FEMMES ÉTAIT AU CŒUR DES ACTIONS ET REVENDICATIONS EN CE 8 MARS. CE THÈME A D'AILLEURS RECUEILLI L'ASSENTIMENT GÉNÉRAL : LES FEMMES S'Y SONT RECONNUES ET ARBORAIENT FIÈREMENT L'ÉPINGLETTE.

**I**l faut dire qu'en cette période de fermetures d'entreprises, de pertes de bons emplois, de création d'emplois à statut précaire, etc., le choix du thème du Collectif 8 mars a été plus que judicieux!

Le Collectif 8 mars avait retenu quatre revendications visant à améliorer le sort des femmes du Québec. Ces demandes ont fait l'objet de discussions lors de rencontres avec les chefs des deux partis d'opposition, M. Mario Dumont pour l'ADQ et M<sup>me</sup> Pauline Marois pour le PQ, ainsi qu'avec la ministre responsable de la Condition féminine au PLQ, M<sup>me</sup> Christine Saint-Pierre, laquelle a particulièrement déçu le Collectif. Quant au premier ministre Charest, il n'était pas disponible cette année non plus pour rencontrer les représentantes des femmes du Québec. Toutes les rencontres ainsi que la conférence de presse qui les a clôturées ont été organisées

par la FTQ pour le *Collectif 8 mars*.

## Les demandes du Collectif portent sur :

- ▼ la hausse du salaire minimum à 10,43 \$/h;
- ▼ la lutte à la précarité du travail des femmes;
- ▼ la politique gouvernementale de conciliation travail-famille-études;
- ▼ la reconnaissance des diplômés et des acquis.

Pour en savoir plus sur le contenu des demandes et sur les résultats des rencontres avec les partis politiques, consultez le portail Internet de la FTQ, à la section Femmes (rubrique Journée internationale des femmes) : [www.ftq.qc.ca](http://www.ftq.qc.ca)

## Le 8 mars 2008 dans nos régions...

Dans toutes les régions, les femmes de la FTQ ont célébré la Journée internationale des femmes. En voici un aperçu.



## Bas St-Laurent

Le Conseil régional FTQ avait invité l'organisme *Les Ficelles de l'emploi* pour traiter des difficultés particulières vécues par les femmes voulant intégrer le marché du travail. Une quarantaine de personnes se sont déplacées pour participer à cette activité fort appréciée et échanger lors d'un 5 à 7 de vins et fromages. Ci-haut, Lizon Dufour et Kathia Lepage du comité organisateur.



## Outaouais

Le 6 mars, c'est autour d'une dégustation de vins et fromages que le Conseil régional FTQ avait convié ses militantes. Le Conseil a accueilli de nouvelles militantes de l'AFPC. La vice-présidente FTQ, Lucie Levasseur, leur a livré une allocution inspirante démontrant clairement le chemin encore à parcourir pour que les femmes parviennent à égalité avec les hommes.

## Foire artisanale



Pour souligner la Journée internationale des femmes, le Syndicat des employées et employés professionnels-les et de bureau - Québec (SEPB-Québec) tenait à appuyer concrètement des femmes artisanes membres ou amies, retraitées ou travailleuses, jeunes mamans et grands-mères, expérimentées ou novices, et ayant toutes en commun cette insatiable envie de créer. Le SEPB a donc organisé une foire artisanale assortie de miniconférences portant sur la planification financière des femmes, la politique des prix et l'écologie.



## Côte-Nord

C'était une première à Sept-Îles. Le Conseil régional FTQ avait organisé un 5 à 7. Plus d'une cinquantaine de femmes ont répondu à l'appel. Belle soirée pour faire connaissance, échanger, rire et se faire gâter. Certaines se sont montrées intéressées à créer un comité de condition féminine régional. Un véritable succès. Bravo!



## Laurentides-Lanaudière

Une trentaine de militantes se sont donné rendez-vous dans les locaux du Conseil régional FTQ le 12 mars dernier. Après un souper chaud et un témoignage de la vice-présidente FTQ, Danielle Casara, quoi de mieux qu'un bon spectacle d'humour avec Johanne Doré. Une rencontre bien plaisante!



## Abitibi-Témiscamingue

Le Conseil régional FTQ avait choisi pour l'occasion une conférence donnée par Martine Rioux, directrice régionale de la Conférence des élus (CRÉ). Près de 40 personnes ont pu en apprendre davantage sur la situation économique des femmes dans la région. Une belle initiative liée au thème du 8 mars!

## Estrie

Malgré la fameuse tempête, 22 militantes ont participé à l'activité intersyndicale, un déjeuner-conférence à Rock Forest. Au menu : La thérapie par le rire. Belle façon de faire un pied de nez à Mère Nature!



## Montréal

Cette année encore, l'Intersyndicale des femmes du Montréal métropolitain, à laquelle participe le Conseil régional FTQ, rassemblait plus de 500 militantes autour du spectacle Femmes-Orchestres, le 6 mars dernier. En ouverture, un message politique et revendicatif par l'Intersyndicale, portant sur l'autonomie économique des femmes. Un beau mélange de réflexion et de divertissement!

## Haute-Yamaska

C'est autour d'un bon repas que les militantes se sont réunies pour célébrer le 7 mars. Comme conférencière invitée : Danielle Casara, vice-présidente FTQ.

Le Conseil régional FTQ tient à remercier toutes les personnes qui y ont participé. À l'an prochain!

## Mauricie-Centre-du-Québec

C'est le 13 mars qu'une bonne cinquantaine de militantes se sont réunies au Conseil régional FTQ pour échanger sur l'autonomie économique des femmes et surtout, sur la conciliation travail-famille-études avec la vice-présidente FTQ, Louise Mercier. L'intérêt était soutenu et la conférencière très appréciée. Le Comité des femmes du Conseil s'active présentement à bâtir son réseau en condition féminine. Avis aux intéressées!



## Québec

Un chaleureux souper et une soirée toute en musique, avec près de 200 personnes le 6 mars dernier, dans les locaux de la FTQ régionale. Le chanteur Étienne Drapeau a chauffé la salle pendant plus d'une heure. Inoubliable! Un merci tout spécial aux serveurs bénévoles, des hommes de la FTQ-Construction et du SITBCTM-480. Sur la photo : Louise Mercier, vice-présidente FTQ, avec des membres du comité Femmes en action de l'UES-800.



# Notre histoire syndicale

## Les bûcherons face au progrès

AUTOMNE 1968. NOUS SOMMES AU LAC DELAGE, TOUT PRÈS DU VILLAGE DE STONEHAM, À QUELQUES MILLES DE QUÉBEC.

**F**ondé en 1953, le local 2817 de l'Union des bûcherons et employés de scieries tient son premier congrès provincial. On adoptera une nouvelle constitution qui lui sera propre, et les quelque 120 délégués y éliront un exécutif de 9 membres dont la majorité deviendront des représentants à temps plein.

Avec le soutien de la Fraternité unie des charpentiers-menuisiers d'Amérique (FUCMA) et après 16 années d'efforts et de sacrifices, l'Union des bûcherons représente maintenant en 1968 environ 85% de tous les travailleurs de la forêt, soit 30 000 membres. L'industrie forestière est l'une de celles qui possède le plus haut taux de syndicalisation au Québec, avec 98% des travailleurs organisés! C'est l'Union des cultivateurs catholiques qui représente presque tous les autres, alors que la Confédération des syndicats nationaux se situe sous la barre de 1%.

### L'apôtre des bûcherons

« En 1949, Richard Garneau, un gars du Québec qui avait travaillé en Onta-



**Édouard Larose, le parrain de l'Union de bûcherons. Devenu membre de la FUCMA en 1928, il travailla à l'érection de l'édifice de la Sun Life à Montréal. Par la suite, il occupera une place importante dans le mouvement syndical jusqu'à sa retraite en 1969. Né dans une famille pratiquant l'agro-foresterie le 20 juin 1899, il deviendra menuisier et travaillera entre 1915 et 1927 à plusieurs endroits dans l'est du Canada et aux États-Unis. Il sera longtemps un dirigeant respecté de la FUCMA, du CTC, de la FAT-COI et de la FTQ, de même qu'au Conseil du travail de Montréal. Il sera également échevin au Conseil municipal de Montréal. Il s'est éteint le 30 juin 1987, à l'âge de 88 ans.**

rio pour \$5.15 la corde, est obligé d'accepter au Québec \$3.00 ou \$3.50 la corde. C'est l'époque du « accepte ou va-t-en ». Garneau se révolte. En Ontario, les travailleurs sont syndiqués. Au Québec, pas. Les organismes locaux auxquels il s'adresse lui répondent qu'il est impossible de syndiquer les gars de la forêt. Il s'en-tête. »

Sous la direction d'Édouard Larose de la FUCMA, Garneau relève le défi. Il parcourt la forêt, et se fait surnommer bientôt « l'apôtre des bûcherons », une « formule brève pour décrire l'héroïsme qu'il fallait déployer, à l'épo-

que, pour relever ce défi. ». Les camps lui sont interdits, les routes sont barrées... qu'importe. Il innove en menant une campagne sur les ondes radiophoniques aux quatre coins de la province.

Duplessis et le clergé tentent de s'en mêler, le premier en qualifiant la syndicalisation de « lubie » pour les bûcherons, le second en associant l'Union à une organisation communiste, voire pire... non confessionnelle.

L'évêque de Mont-Laurier, Mgr Limoges, émet en 1953 une circulaire dans laquelle il déclare :

« Dans le diocèse de Mont-Laurier, le mal existe aussi comme dans toute la province : une union neutre, la Fraternité unie des charpentiers-menuisiers d'Amérique essaie de grouper des bûcherons; elle a voulu trouver des organisateurs locaux parmi les bûcherons catholiques du diocèse. Que penser de cette Fraternité. L'Union neutre, affiliée à la Fédération américaine du travail, elle a pour organisateur, dans la province de Québec, un certain Richard Garneau, originaire de St-Gabriel de Kamouraska, qui se dit catholique, mais qui ne suit pas les directives de l'Église, ni celles de son évêque, dont il a reçu une lettre personnelle. La Fédération américaine du travail est suspecte et dangereuse. »

Enfin, en 1953, un premier contrat est signé! La brèche est ouverte. En 1968, le local 2817 administre 76 conventions, et cinq nouvelles demandes d'accréditation sont pendantes devant la Commission des relations de travail.

### Ce que veulent les bûcherons en 1968...

« Les bûcherons veulent maintenant négocier un contrat provincial avec l'industrie des pâtes et papiers. Ils veulent que la forêt soit une vaste usine où tout travailleur pourra garder ses droits et privilèges quel que

soit l'endroit où il sera appelé à travailler. C'est le principe de la transférabilité que l'on demande : ancienneté, sécurité sociale, vacances, etc. On veut les mêmes taux de salaire partout.

On veut mettre la hache dans le système du travail à la pièce. On veut un salaire hebdomadaire garanti. On veut des conditions de travail humaines.

Contrairement à ce qu'on remarque dans d'autres industries, les bûcherons acceptent la réalité de l'automatisation. Leur syndicat veut évoluer au même rythme. On exigera des employeurs des moyens de recyclage. On ne peut refuser le progrès, mais il faut l'implanter en tenant compte de l'humain.

Avec ces nouveaux moyens de travail, il est maintenant possible de travailler en forêt douze mois par année et gagner un salaire comparable à celui de l'industrie de pointe. »

### Un petit mot du ministre

« Un ministre qui veut rapprocher le travailleur de l'usine », c'est ainsi qu'est apparu au Monde Ouvrier

l'honorable Claude Gosselin, ministre des terres et forêts.

« La politique de concession (de territoires forestiers) et de reboisement vise ce but. Espérons, poursuit le Monde Ouvrier, qu'il est sincère et qu'il a le pouvoir de réaliser son vœu. Parce que, ne l'oublions pas, la forêt n'est pas inépuisable et la politique du passé a fortement grevé cette ressource naturelle. »

### Quarante ans plus tard...

Un grand Sommet sur l'avenir du secteur forestier en décembre 2007. Un livre vert présentement soumis à la consultation, un projet « aussi ambitieux qu'inquiétant » selon Renaud Gagné, du SCEP.

Le tout avec en arrière-scène les fermetures d'usines et de scieries, les fusions et les rationalisations, la consolidation du secteur, les mises à pied, les demandes de concessions... mais surtout, aucune mesure dans le livre vert pour garantir l'avenir des travailleurs!

Il y a quelques années, le rapport Bernier (du Comité interministériel sur la main-d'œuvre forestière) constatait la chute dramatique du taux de syndicalisation dans le secteur forestier, principalement due à l'inadéquation entre les définitions d'un « exploitant forestier » coexistant dans le Code du travail et la Loi sur la forêt. Ce qui faisait dire à la blague qu'en forêt, c'est plus facile de savoir à qui appartient l'arbre que le bûcheron!

Mais nous ne laisserons pas dilapider l'héritage de Richard Garneau, qu'on se le tienne pour dit!

### Le Vieux Gustave

### Liberté des travailleurs en forêt



Dans un pays libre où existent la démocratie, la reconnaissance du droit des travailleurs à l'unité constitue un des traits dominants.

Les travailleurs par cette organisation syndicale se sentent libres puisque ses conditions de travail et de salaires sont sans cesse s'améliorant, se garantissant ainsi un meilleur standard de vie et plus de bien-être.

La liberté ne se trouve pas dans la misère, elle se trouve dans le respect des droits et seul le mouvement syndical peut garantir pour les travailleurs, ce respect des droits.

La photo ci-haut nous démontre deux bûcherons, membres du local 2817, réalisant plus que jamais leurs conditions de liberté en voyant progressivement leurs conditions de salaires et de travail s'améliorer et en se voyant respectés sur les différents chantiers forestiers.

Protégeons notre démocratie, garantissant notre liberté en bâtissant un syndicalisme à 100%.

**Bûcheron et fier d'être syndiqué à l'Union des bûcherons et employés de scierie, local 2817, devenu plus tard la Fraternité nationale des forestiers et travailleurs d'usine, puis la section locale 299 du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier.**



Il est faux de prétendre que nous, travailleurs, sommes nés pour un petit pain. Tel fut le thème de la conférence donnée par le confrère Édouard Larose, représentant général de la Fraternité-Union des Charpentiers et Menuisiers d'Amérique lors de la fin de semaine d'éducation à LaSarre. Ce petit pain, a-t-il dit, nous l'avons parce que nous n'avons jamais rien fait pour s'en donner un plus gros. Il est urgent que les travailleurs se donnent les moyens nécessaires afin de s'assurer la grosse partie du pain, digne du Canada et de sa grandeur. Au micro, le confrère Larose attentivement écouté par les confrères Marcel Raymond, président du Conseil Provincial; Léopold Lavoie, secrétaire exécutif et J.-P. Cloutier, secrétaire-trésorier.

« Il est faux de prétendre que nous, travailleurs, sommes nés pour un petit pain », Édouard Larose en 1961, durant un fin de semaine d'éducation à La Sarre.

### Les bûcherons obtiendront de nouveaux avantages



Après quatre jours de négociations laborieuses, avait lieu à Baie Comeau la cérémonie de signature des amendements aux conventions collectives de travail entre Québec North Shore Paper Co., et la F.U.C.M. scieries. Ont participé à ces négociations, un groupe important des représentants de la compagnie et des employés de la forêt. Assis, de gauche à droite, nous reconnaissons : MM. Robert Paquet, rep. du local 2817 pour la région; Édouard Larose, rep. général de la F.U.C.M.A. pour la province de Québec; C.E. Dionne, président du local 2817 de la F.U.C.M.A., section bûcherons et employés de scieries; T.B. Fraser, gérant général des exploitations forestières de Q.N.S.P.; et B. Paquet Raymond, président des relations industrielles d'Ontario Paper Co. Debout, Tre rangée, MM. J.-L. Lachance, dir. du personnel de Q.N.S.P.; Armand Caron, cuisinier; Fortunat Girard, bûcheron; J.M. Deschênes, cuisinier; J.M. Pelletier, surveillant d'emploi; Pierre Proulx, Bertrand Gagné, bûcherons; Raymond Vallée, journaliste; Bertrand Lévesque, charretier; C.J. Berceman, gérant local; Shelter Bay; Napoléon Desrochers, surveillant coupe; Louis Dugas, surv. opér. forestiers, Shelter Bay; Emile Tremblay, surveillant d'emploi, Shelter Bay. Deuxième rangée : MM. S.J. Simon, ass.-gérant général; Ludger Lavoie, draveur; A.S. Fleming, ass.-surintendant opér. forestiers; O.G. Binette, gérant d'emploi; Lucien St-Pierre, surintendant; Flaquelet; K. Plummer, ingénieur forestier; R.C. Brown, surintendant district Manicouagan Est; Benoit Lévesque, camionneur; Hector Pelletier, opér. moulin; E.B. Ferguson, gérant, local Baie Comeau; P. Papp, ass.-surintendant; P.H. Papp, surintendant District Manicouagan Ouest; L. Bezeau, ass.-surintendant.

Signature de la convention collective avec la Québec North Shore Paper Co. en 1961. Assis, de gauche à droite, Robert Paquet, représentant du local 2817, suivi d'Édouard Larose.

# À la Source

BULLETIN DE LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ) / SUPPLÉMENT AU MONDE OUVRIER, MARS-AVRIL 2008

## Le 28 avril, Jour de deuil national pour les victimes de lésions professionnelles

SOULIGNÉ DANS PLUS DE 100 PAYS À L'ÉCHELLE MONDIALE, LE JOUR DE DEUIL NATIONAL POUR LES VICTIMES DE LÉSIONS PROFESSIONNELLES A POUR OBJECTIF PREMIER DE SE REMÉMORER NOS CONSOEURS ET CONFRÈRES MORTS DES SUITES D'ACCIDENTS OU DE MALADIES DU TRAVAIL. ENCORE CETTE ANNÉE, LA FTQ PARTICIPE AUX ACTIVITÉS DE COMMÉMORATION DU 28 AVRIL ET ENTEND MOBILISER SES MEMBRES POUR QUE LES LIEUX DE TRAVAIL SOIENT EXEMPTS DE DANGER.

La FTQ invite ses affiliés et ses membres à dénoncer toute situation dangereuse et à aviser les employeurs qu'ils peuvent dorénavant être poursuivis au criminel s'ils mettent en danger la vie des travailleurs et des travailleuses.

À l'occasion du 28 avril, un dépliant sera disponible en grande quantité pour distribution dans les milieux de travail. Contactez vos Conseils régionaux à compter de la mi-avril pour vous les procurer.

### Des chiffres alarmants

En 2007 au Québec, 207 personnes sont décédées des suites d'une lésion professionnelle. Encore une fois, le Québec décroche une place peu enviable dans ce domaine. La FTQ diffuse ces chiffres afin de sensibiliser la population et aussi pour dénoncer le manque de prévention dans plusieurs de nos milieux de travail.

**Dans les 10 dernières années, environ 2000 de nos consoeurs et confrères ont trouvé la mort au travail, alors qu'ils voulaient simplement gagner leur vie.**



Fédération  
des travailleurs  
et travailleuses  
du Québec

## JOUETS TOXIQUES

### Les Métallos lancent une vaste campagne de sensibilisation



LE 20 DÉCEMBRE DERNIER, LE SYNDICAT DES MÉTALLOS A FOURNI DES OUTILS À UNE FAMILLE DE MONTRÉAL AFIN QU'ELLE PROCÈDE, DEVANT LES MÉDIAS, À UN TEST DE DÉPISTAGE DE PLOMB DANS LES JOUETS DES ENFANTS. PRÉSENT À L'ÉVÉNEMENT, DANIEL ROY, DIRECTEUR QUÉBÉCOIS DU SYNDICAT DES MÉTALLOS, A DÉCLARÉ QUE : « LA CRISE QUE L'ON CONNAÎT ACTUELLEMENT AVEC LES JOUETS TOXIQUES QUI NOUS PROVIENNENT DE PAYS COMME LA CHINE DÉMONTRE BIEN LES DANGERS LIÉS À LA DÉRÉGLEMENTATION QUI PRÉVAUT DANS LE COMMERCE. »

« Il y a quelque chose qui ne fonctionne pas lorsque l'on voit le Québec perdre 151 000 emplois manufacturiers depuis 2002 et importer en même temps des produits dangereux. Seulement en 2007, il s'est perdu 10 % des emplois manufacturiers. Cela a porté à près de 50 000 le nombre d'emplois manufacturiers perdus au Québec, soit plus de la moitié des 98 400 qui ont été perdus au Canada. Le rappel de 30 millions de jouets en Amérique du Nord est un autre indicateur d'un problème majeur avec un marché déréglementé », a poursuivi Daniel Roy. En fait, le plomb dans les jouets a fait pénétrer la crise de l'emploi du secteur manufacturier au cœur même de nos foyers, courtoisie d'une déréglementation adoptée à la hâte suite à des mauvais accords commerciaux.



Diane Langford, Sylvain Lapierre, un membre du Syndicat des Métallos de chez Indalex, une de leurs deux filles et Daniel Roy lors de la conférence de presse le 20 décembre 2007 dans la maison du couple à Anjou.

### Négociateur de meilleures ententes commerciales

Sans de meilleures ententes d'échanges commerciaux qui garantirait une plus grande protection pour les travailleurs et les travailleuses, de meilleures conditions de santé et de sécurité et de meilleures normes environnementales et sanitaires dans ces pays, les Québécois et les Québécoises ont toutes les raisons au monde de s'inquiéter de la sécurité des produits qui sont importés.

que notre syndicat a lancé, le 8 novembre 2007, une campagne afin de faire cesser l'importation de produits toxiques », explique Daniel Roy. Depuis, des milliers de trousse de dépistage de plomb ont été distribuées, sur demande, auprès des affiliés, ainsi que dans la population.

Les Métallos exigent notamment plus de tests de dépistage aux frais des importateurs à la frontière même, un renforcement des règles fédérales sur la toxicité des produits de consommation et un accroissement des pouvoirs gouvernementaux afin d'exiger que les produits dangereux ne soient tout simplement pas vendus ici. C'est seulement cette dernière mesure qui a été introduite dans le projet de loi d'Ottawa, dévoilé le 17 décembre 2007 par le premier ministre Harper. « Le laxisme de ce gouvernement qui ne croit qu'aux vertus de la main invisible du marché est en train de rendre notre économie invisible », a conclu le directeur québécois du Syndicat des Métallos.

Pour plus d'information, consultez les sites Internet suivants :

[www.protegeznoesenfants.org](http://www.protegeznoesenfants.org)  
[www.usw.ca](http://www.usw.ca) (cliquer « cesser l'importation de produits toxiques »)

### Pour des mesures plus sévères

« Grâce à l'action de syndicats comme celle des Métallos, le plomb a été retiré de la plupart des usines en Amérique du Nord, car c'était un métal dangereux. Mais voilà qu'il nous revient parce que c'est plus économique d'en mettre dans les produits. De plus bas prix valent-ils la peine que nous mettons en danger la santé de nos enfants? En plus, nous exportons nos bons emplois dans des pays sans véritables réglementations sur la toxicité des produits et la sécurité. C'est pour ces raisons



Qu'on se  
le dise

## SUIVRE LA MODE PEUT ÊTRE DANGEREUX

Porter des chaussures trop étroites ou à talons hauts peut mener à des problèmes de santé, c'est bien connu. D'autres genres de modes peuvent aussi avoir des effets néfastes sur notre santé et notre sécurité. La dernière en liste consiste à vouloir modifier les attitudes et les comportements adoptés par les travailleurs et les travailleuses lorsqu'ils sont au travail. Présentée sous un nouvel habillage, cette ancienne façon de faire engendre des effets pervers. En premier lieu, elle laisse sous-entendre que les accidents qui surviennent dans le milieu de travail sont causés par des travailleurs et des travailleuses négligents, imprudents ou irresponsables. Pour l'employeur, c'est également un moyen de se débarrasser de son obligation de maintenir un lieu de travail exempt de risques, en invoquant que les attitudes et les comportements des employés causent ces accidents. En fait, on voudrait nous faire croire que de dire tout simplement aux individus « attention! », c'est faire de la prévention. *Si vous êtes devenu sourd, ce n'est pas parce le niveau de bruit est trop élevé, c'est parce que vous ne portez pas vos protecteurs auditifs. Si vous souffrez d'une tendinite, ce n'est pas parce que la cadence de travail est exagérée, c'est que vous n'adoptez pas la bonne posture.*

Toutes les études démontrent pourtant que dans les entreprises où les travailleurs et les travailleuses sont impliqués dans une démarche visant l'élimination à la source des risques, comme le prévoit la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST), des résultats durables et probants ont été obtenus. Lorsque les risques sont éliminés, il ne peut y avoir d'accident ou d'exposition menant à une maladie professionnelle.

Dans toutes ses interventions visant la prévention, la FTQ a toujours prôné que **la vraie prévention passe par l'élimination à la source**. Souvenons-nous-en!

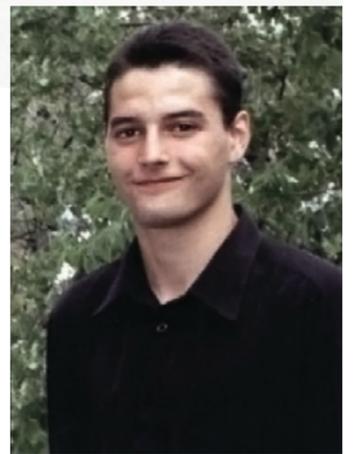
## TRANSPAVÉ DE SAINT-EUSTACHE CONDAMNÉE À 110 000 DOLLARS

# La FTQ déçue de la sentence



MARTINE DOYON

« LA VIE D'UN JEUNE TRAVAILLEUR VICTIME DE LA NÉGLIGENCE CRIMINELLE DE SON EMPLOYEUR NE VAUT PAS CHER ». C'EST EN CES TERMES QUE LE PRÉSIDENT DE LA FTQ, MICHEL ARSENAULT, A RÉAGI, LE 17 MARS DERNIER, À L'ANNONCE DE LA SENTENCE RENDUE DANS LE DOSSIER DE LA COMPAGNIE TRANSPAVÉ INC., CONDAMNÉE À VERSER UNE AMENDE DE 110 000 DOLLARS POUR LA MORT DE STEVE L'ÉCUYER.



Steve L'Écuyer

« Le procureur de la couronne a bâclé son travail en décrivant la compagnie comme exemplaire en matière de santé et sécurité alors que les constats de la CSST se multipliaient. Justice éclairée n'a certainement pas été rendue face à ce tragique accident qui aurait pu être évité », a déclaré Michel Arsenault.

Rappelons que lors des audiences au Palais de justice de Saint-Jérôme, en février dernier, la FTQ avait réclamé une sentence exemplaire. « Les dirigeants d'entreprise négligents doivent être tenus personnellement et criminellement responsables de leurs actes ou de leurs omissions entraînant des blessures ou la mort de travailleurs », avait déclaré le secrétaire général, René Roy.

La FTQ a fait plusieurs interventions publiques pour qu'un message très ferme soit envoyé aux employeurs qui considèrent la santé et la sécurité de leurs employés comme un frein à la production et à

la profitabilité des opérations.

### Une mort qui aurait pu être évitée

La sentence rendue est, pour la FTQ, d'autant plus injustifiable qu'un rapport de la CSST révèle que ce sont des individus qui ont décidé de désactiver le mécanisme qui aurait permis de sauver la vie du jeune Steve L'Écuyer et non pas un numéro de compagnie.

« Malgré la condamnation de la compagnie à 110 000 dollars, ses dirigeants considèrent toujours la santé et la sécurité des employés comme un irritant, comme un frein à la profitabilité des opérations. Seule une sentence exemplaire qui leur serait imposée personnellement pourrait leur faire comprendre à eux et à d'autres la valeur d'une vie. On ne se retrouverait peut-être pas à 200 travailleurs morts au travail à chaque année », ajoute le président de la FTQ.

### Rappel

Le 11 octobre 2005, Steve L'Écuyer, un jeune travailleur de 23 ans, est mort écrasé par une pince à pavé dans les locaux de son employeur, Transpavé Inc., de Saint-Eustache. Son décès venait alourdir le triste bilan de 223 travailleurs morts en milieu de travail pour l'année 2005.

Pour une première fois au Québec, des accusations

de négligence criminelle ont été déposées contre l'employeur en septembre 2006 après qu'il fut clairement démontré que son décès avait été causé par une machine industrielle dont le système de protection de l'aire de travail avait été sciemment et volontairement débranché.

Malgré des représentations de la FTQ et du syndicat des Teamsters à cet effet, le procureur général n'a pas déposé d'accusations criminelles contre les administrateurs de l'entreprise, accusations pourtant permises par une loi adoptée en mars 2005, dans la foulée de l'accident à la mine Westray qui avait fait 26 morts, en avril 1992.

Ce sont plutôt des accusations de négligence criminelle ayant causé la mort, en vertu de l'article 220 b) du Code criminel, qui ont été déposées contre l'entreprise, Transpavé Inc. Après plus de deux années d'enquêtes, de procédures et de reports de toutes sortes, l'entreprise enregistrait finalement un plaidoyer de culpabilité le 7 décembre 2007. Transpavé Inc. devenait ainsi la première entreprise au Québec à être déclarée coupable de cette infraction depuis les modifications au Code criminel relativement à la responsabilité pénale des organisations.

## Ah que la neige a neigé...

Dans la foulée de l'effondrement d'un commerce en raison du poids de la neige à Morin-Heights, qui a fait trois victimes, de la chute de nombreux toits en Beauce et en Mauricie, de la fermeture de plus de 200 écoles de la CSDM pour cause de déneigement des toits, la CSST a émis un certain nombre de conseils qu'on peut retrouver à : [http://www.csst.qc.ca/portail/fr/actualites/2008/04\\_fevrier\\_montreal.htm](http://www.csst.qc.ca/portail/fr/actualites/2008/04_fevrier_montreal.htm)

On y traite notamment de la prévention des chutes ou de l'ensevelissement lors du déneigement d'un toit ou encore des risques reliés à l'intensité de l'effort ou au froid. On y rappelle qu'il est possible de faire appel à un inspecteur de la CSST pour conseiller l'entrepreneur ou les travailleurs sur les méthodes de travail et l'utilisation d'équipements de protection appropriés.

Au nombre des conseils à suivre, on mentionne l'évaluation des risques reliés aux conditions climatiques, à la quantité de neige et au lieu de travail (localisation, dimensions, pente du toit, accessibilité, solidité et adhérence). Tant que possible, effectuer le travail à partir du sol.

Très souvent, il s'avère suffisant que le travailleur garde les deux pieds sur la terre ferme pour enlever la neige à l'aide d'un râteau de toit muni d'un long manche. Les travailleurs doivent être protégés contre les chutes s'ils sont exposés à une chute de plus de 3 mètres : utiliser des garde-corps ou un équipement de protection individuelle, comme un harnais de sécurité avec absorbeur d'énergie, solidement fixé à un point d'ancrage dont la résistance est appropriée. Adapter le rythme de travail en fonction de la condition physique des travailleurs et des conditions climatiques. Une période de réchauffement est souhaitable avant de commencer le pelletage.

## Combien valez-vous?

Si tout a un prix, comme le clament certains, combien vaut une vie humaine? Selon un article paru dans La Presse, le 15 mars dernier, le ministère des Transports du Canada, se basant sur les coûts de la sécurité routière, l'estime à 1,5 million de dollars. Des études européennes l'évaluent à 120 fois le produit intérieur brut (PIB) par habitant, soit l'équivalent de 4,4 millions de dollars pour un Québécois en moyenne. Concrètement, la Société de l'assurance automobile du Québec verse aux survivants d'une victime de la route une indemnité maximale de 48 341 \$!

Par ailleurs, la CSST verse une indemnité au conjoint survivant se situant entre 92 260 \$ et 181 500 \$. L'indemnité maximale versée à chacun des parents pour les victimes sans conjoint est de 5 537 \$.

Sources : Université de Montréal, Société de l'assurance automobile du Québec, gouvernement de France.

## Nouvelles recrues à la FTQ



ISABELLE GAREAU

### Marie-Josée Naud

Marie-Josée est entrée en fonction au Service de l'éducation de la FTQ en février dernier. Formatrice depuis plusieurs années au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), elle connaît bien le mouvement syndical et se perfectionne actuellement en droit du travail à l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

Diplômée en chimie analytique et en histoire, Marie-Josée a été auxiliaire de recherche à l'Université de Montréal, technicienne en chimie analytique et mécanicienne de machines fixes chez Hydro-Québec. C'est au cours de ces années de travail chez Hydro-Québec qu'elle tisse des liens étroits avec le mouvement syndical. Elle a notamment été responsable provinciale des dossiers de harcèlement en milieu de travail et de condition féminine au Syndicat des technologues d'Hydro-Québec, section locale 957 du SCFP.

### Daniel Demers

Le confrère Daniel a été embauché au Service de la santé et de la sécurité du travail en février dernier. Militant syndical de longue date, Daniel a fait ses premières armes comme délégué d'atelier chez Pratt & Whitney en 1989. Il a par la suite occupé plusieurs fonctions syndicales, notamment comme plaideur et comme responsable en santé et sécurité du travail. Il a ensuite été élu comme délégué au Conseil québécois des TCA en 1996 et a, par la suite, accédé au poste de vice-président et de président, poste qu'il occupait jusqu'en novembre dernier.



ISABELLE GAREAU

Depuis 2001, il siège à la Commission des lésions professionnelles (CLP) comme membre issu du milieu syndical.

**Bienvenue à vous deux!**

## FERMETURE DE PÉTROMONT

### QU'ATTEND LA SGF POUR INTERVENIR ?

Pétromont, la seule entreprise à produire du polyéthylène au Québec, a annoncé en février la fermeture de ses deux usines, à Montréal Est et à Varennes. Ainsi, 325 emplois seront supprimés, dont près de 200 parmi les membres du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP). Encore sous le choc de l'annonce, les délégués syndicaux s'organisent pour s'assurer de faire toute la lumière sur les intentions de l'employeur et pour organiser la relance des deux usines.

Pétromont est propriété à parts égales de Dow Chemicals et de la Société générale de financement (SGF), un des outils de développement économique dont le Québec est si fier. Alors que l'entreprise est revenue à la rentabilité et

que la SGF avait reçu le mandat d'assurer la survie de ce maillon stratégique et essentiel de la pétrochimie québécoise, le syndicat s'interroge sur les intentions réelles de cette société d'État.

Est-ce que la SGF et le gouvernement de Jean Charest sont complices de cette fermeture? C'est effectivement la question que se posent les travailleurs de Pétromont qui ne comprennent pas que la SGF se traîne les pieds. Car cel-

le-ci devrait faire le nécessaire pour trouver un partenaire prêt à remplacer Dow Chemicals, mais elle ne semble pas pressée d'aller dans cette direction. En fin de compte, à quoi servent les outils de développement économique dont s'est doté le Québec si le gouvernement ne s'en sert plus? Chose certaine, les travailleurs de Pétromont auront besoin du soutien de toute la famille FTQ au cours des prochains mois.



GREG CARROLL

## LES MOTS QU'IL FAUT

### Focus

Focus n'est pas un mot français. On le traduit généralement par **accent, attention, centre d'intérêt**. Focuser n'est pas davantage français, que ce soit avec un ou deux s. On peut traduire ce verbe, selon le contexte, par **centrer, focaliser, mettre l'accent sur, porter son attention sur, se concentrer sur, souligner**.

## COMMISSION PARLEMENTAIRE SUR LA LOI SUR L'ÉQUITÉ SALARIALE

### La FTQ recommande le maintien et la consolidation de la Loi

Le 19 février dernier, la FTQ a participé à une importante consultation qui avait pour mandat de faire l'évaluation de la Loi sur l'équité salariale et de son application depuis son entrée en vigueur en novembre 1997.

La FTQ, qui a été des toutes premières batailles pour obtenir la Loi sur l'équité salariale, réitère dans le mémoire qu'elle a présenté que cette loi est un acquis social majeur dans la quête de l'égalité des femmes et que nous devons tout faire pour le préserver et pour l'améliorer. « *La Loi proactive sur l'équité salariale est toujours indispensable. Elle doit être bonifiée et son caractère obligatoire doit être maintenu* », tel est le message que le secrétaire général de la Fédération des travailleurs et travailleuse du Québec (FTQ), René Roy, a livré.



CLÉMENT ALLARD

La FTQ réclame également le maintien intégral de la Commission de l'équité salariale et des ressources adéquates et suffisantes pour qu'elle puisse bien faire son travail.

Pour pouvez consulter le mémoire sur le portail Internet de la FTQ : [www.ftq.qc.ca](http://www.ftq.qc.ca)

De gauche à droite : la conseillère au Service de la condition féminine de la FTQ, Carole Gingras, le secrétaire général, René Roy, et la vice-présidente, Louise Mercier.

### Campagne publique contre Men's Warehouse (Moores)

Le Conseil du Québec UNITE HERE, avec l'appui de la FTQ, a lancé une vaste campagne contre Men's Warehouse pour dénoncer la fermeture de l'usine montréalaise Golden Brand.



JEAN LAVERGÈRE

La décision de Men's Warehouse (Moores) de déménager sa production dans les pays émergents soulève la colère des 540 employés qui sont descendus dans la rue le 11 mars dernier pour manifester. La FTQ et son président, Michel Arsenault, ainsi que la directrice du Conseil du Québec Unite Here et vice-présidente de la FTQ, Lina Aristeo, sont allés rencontrer les travailleurs et les travailleuses lors de la manifestation devant l'édifice de Golden Brand à Montréal.

## LISTE DES CONFLITS FTQ AU 19 MARS 2008

EMPLOYEUR	VILLE	NOMBRE DE TRAVAILLEURS	SYNDICAT	DÉBUT DU CONFLIT
Domtar	Lebel-sur-Quévillon	425	SCEP-1492	2005-11-24 (lock-out)
Le Journal de Québec, une division de Corporation Sun Média (Quebecor inc.) (employés de bureau)	Québec	70	SCFP-2808	2007-04-22 (lock-out)
Le Journal de Québec, une division de Corporation Sun Média (Quebecor inc.) (employés de rédaction)	Québec	74	SCFP-1450	2007-04-22 (lock-out)
Le Journal de Québec, une division de Corporation Sun Média (Quebecor inc.) (imprimerie)	Québec	120	SCFP-1872	2007-04-22 (grève)
Péto-Canada (raffinerie)	Montréal	262	SCEP-175	2007-11-17 (lock-out)
Scepter Aluminium Company	Chicoutimi	20	TCA-2004	2008-02-07
Victor Innovatex inc.	Saint-Georges	100	Métallos-9553	2008-03-10

# Tournée pancanadienne des travailleurs en lock-out du Journal de Québec

Les 250 syndiqués en lock-out du Journal de Québec partent à la conquête du Canada. Forts de l'appui de la FTQ, du SCFP et du CTC, des représentants des *lockoutés* amorcent une tournée de sensibilisation de tous les congrès provinciaux du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP). Fait à noter, après le lock-out décrété le 22 avril 2007 par Quebecor à l'endroit des employés de la rédaction et de bureau, la même journée, par solidarité, le personnel de l'imprimerie a répliqué en déclenchant la grève. Il s'agit du plus long conflit de travail à toucher un quotidien francophone au Canada.

Le lancement officiel de cette tournée s'est fait à Montréal, le 9 mars dernier, lors d'une conférence de presse. « *Le conflit au Journal de Québec est hors du commun. Rien ne justifie ce conflit de travail. Ce que nous sommes venus vous dire, c'est que Quebecor ne fera pas plier les genoux des syndiqués. Nous entreprenons une tournée exceptionnelle à travers tout le Canada pour faire connaître le conflit et les méthodes répugnantes de Quebecor à l'endroit de ses employés du Journal de Québec. L'arrogance de Quebecor/Sun Media, qui a décrété le lock-out de ses employés alors que le Journal de Québec était numéro un dans son marché, tout en sachant qu'aucune journée n'avait été perdue en raison d'un conflit de travail en 40 ans, doit être dénon-*



Ken Georgetti président du CTC, Paul Moist président canadien du SCFP, Michel Poirier, directeur québécois (SCFP), et Claude Généreux secrétaire trésorier national (SCFP).

« *cée* », ont déclaré d'une même voix, le président du CTC, Ken Georgetti, Paul Moist et Claude Généreux, respectivement président national et secrétaire trésorier du SCFP, ainsi que le vice-président de la FTQ et directeur québécois du SCFP, Michel Poirier.

Au cours des deux prochains mois, les porte-parole des travailleurs vont visiter les travailleurs de Saskatoon, Calgary, Fredericton, Wolfville (Nouvelle-Écosse), Vancouver, Brandon (Manitoba), St. John's, Charlottetown, Niagara Falls, avant de terminer leur tournée au congrès du CTC qui se tiendra à Toronto en mai prochain. Au moment d'écrire ces lignes, les TCA et la Guilde canadienne des

médias ont aussi lancé des invitations aux *lockoutés* de Québec.

Dans un geste sans précédent, les travailleurs du Journal de Québec ont créé leur propre quotidien. Tiré à 40 000 exemplaires, Média-MatinQuébec est distribué gratuitement, du lundi au vendredi, à la population de Québec. Le succès de cette publication a été instantané. Média-MatinQuébec a été vite adopté par les gens de Québec, heureux d'avoir enfin des nouvelles de leur ville et de la région. Les travailleurs, représentés par le SCFP, dénoncent également l'utilisation de scabs par le Journal de Québec. D'ailleurs, les syndicats ont déposé des plaintes à la Commission des relations de travail, plaintes qui touchent 17 scabs.

À défaut d'habiter Québec, vous pouvez lire à chaque jour le Média-Matin-Québec sur Internet au [www.mediamatinquebec.com](http://www.mediamatinquebec.com)

**Le Monde ouvrier vous livre en primeur dans sa présente édition un numéro spécial du Média-Matin-Québec qui retrace l'historique du conflit.**

## Au rendez-vous des solidarités

Le 5 mars dernier, pour la seconde fois en deux ans, la FTQ accueillait une centaine de militants et de militantes pour partager des réflexions sur l'intégration des personnes immigrantes en milieu de travail et pour explorer ensemble des voies concrètes pour y parvenir. Le premier thème portait sur la nouvelle réalité que constitue la composition du membership syndical et le deuxième, sur la force de l'action syndicale au service de l'intégration des travailleurs et des travailleuses immigrants.

Tous et toutes ont convenu que la diversité fait la force du mouvement syndical. L'implication syndicale permet de bâtir des solidarités, de s'ouvrir sur le milieu et d'apprécier la richesse de la diversité. En conclusion, il faut donc chercher des moyens pratiques pour rejoindre les membres; la FTQ est une organisation qui dispose d'une solide structure



qui offre tous les moyens qu'il faut pour cimenter nos solidarités.

### Une nouvelle publication à découvrir

**Qu'est-ce que ...**

Connaître vos **droits** en matière de :

- ★ Normes du travail;
- ★ Santé et sécurité du travail;
- ★ Retraite;
- ★ Équité salariale;
- ★ Et plus encore...

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec  
565, boul. Crémazie Est, Bureau 12100  
Montréal (Québec) H2M 2W3  
<http://www.ftq.qc.ca>

C'est à l'occasion de cette journée de réflexion que la FTQ a distribué en primeur un livret d'accueil et d'intégration pour faire connaître aux personnes immigrantes leurs droits, notamment en matière de normes du travail, santé et sécurité du travail, retraite, équité salariale, et plus encore. Vous pouvez vous procurer des exemplaires du livret « Qu'est-ce que... » en communiquant avec le Service de l'imprimerie de la FTQ au 514 858-4405 ou encore le télécharger sur le portail Internet de la FTQ : [www.ftq.qc.ca](http://www.ftq.qc.ca)

Convention du service poste-publications n° 40063488

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) 565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100, Montréal (Québec) H2M 2W3

## BIENVENUE À LA FTQ

REQUÊTES EN ACCRÉDITATION / FÉVRIER-MARS 2008

**SCFP :** Municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici (Sainte-Angèle-de-Mérici et autres), Gestion Soroma (Mont Orford) inc. (Mont Orford), Ville de Val-d'Or (Val-d'Or), Office municipal d'habitation du Haut-Richelieu-tous les établissements;

**TUAC :** Replico inc. (Montréal), WIPTec inc. (Sherbrooke), Marché Plus, s.e.n.c. (Québec), Autobus Huntingdon inc. (Huntingdon), Les Brasseurs du Nord inc. (Blainville, Granby et Québec);

**Teamsters :** A.G.M.V. Marquis imprimeur inc. (Montmagny), Les Sources Véo (Grenville-sur-la-Rouge), Résidences Soleil-Manoir Laval (Laval);

**SQEEB :** CSH L'Oasis St-Jean inc. (Saint-Jean-sur-Richelieu), 9129-0163 Québec inc. (Salaberry-de-Valleyfield), La Tour Salaberry, société en commandite (Salaberry-de-Valleyfield);

**Métallos :** Attraction inc. (Lac-Drolet et autres), Reebok CCM (Montréal);

**UES :** Groupe Arctic Beluga (ALCOPAY) (Bécancour), Les bras de fer Gingras inc. (Saint-Ubalde);

**SCEP :** MATCAP Services inc. (Axor), Coloridée inc. (Berthierville);

**AFPC :** Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) Chicoutimi et autres;

**IATSE :** Autodesk Canada Co. (Montréal), FADA 2742390 Canada inc.-tous les établissements;

**Conseil du Québec-Unité Here :** Groupe Compass (Québec) Itée, Maison Radio-Canada (Montréal);

**SITBCTM :** Saputo groupe boulangerie inc. (Gatineau), Les moulures Qué-Wood inc. (Saint-Jérôme);

**SEPB :** Caisse d'économie Desjardins du Rail-tous les établissements;

**Syndicat des pompiers et pompières du Québec :** La Paroisse de Saint-Isidore-tous ses établissements étant utilisés comme poste ou caserne.

## La FTQ au Forum sur les commissions scolaires

À la suite des dernières élections scolaires de novembre 2007, qui ont été marquées par une abstention record (seulement 8 % de participation), le gouvernement du Québec a organisé un Forum sur la démocratie et la gouvernance dans les commissions scolaires. La FTQ,



qui compte plus de 14 000 membres dans ce secteur, était bien décidée à faire entendre sa voix.

Accompagné de Serge Cadieux, directeur du SEPB-Québec, le secrétaire général de la FTQ, René Roy, a rappelé devant les

partenaires du milieu scolaire réunis à Québec les 20 et 21 février dernier que des améliorations sont sans doute nécessaires, mais que le temps n'est pas venu de faire disparaître les commissions scolaires.

Le mémoire, disponible sur le portail Internet, rappelle que la FTQ s'est prononcée en faveur de l'organisation d'élections scolaires démocratiques depuis sa fondation. La FTQ a aussi réclamé que la date de ces élections soit jumelée à celle des élections municipales pour assurer une plus grande participation.

Les réels problèmes dans le milieu scolaire n'appellent pas une centième réforme de structures, mais bien des moyens pour les services éducatifs, ainsi qu'un meilleur financement des services de garde et du transport scolaire.